Liberté Égalité Fraternité

ANNEXE 3

CONDITIONS D'ACCES AUX DIFFERENTS POSTES DU MOUVEMENT GENERAL

Le tableau suivant récapitule les différentes conditions d'accès aux postes.

EMPLOIS	CONDITIONS REQUISES		
	ENTRETIEN PREALABLE A LA DEMANDE D'UN POSTE	AVIS IEN	OBSERVATIONS
Nouveau Coordonateur REP/REP+	Avis de la commission départementale	Avis de l'IEN de la circonscription du poste occupé en 2020-2021	Les enseignants nommés sur un poste de coordonateur REP/REP+ et obtenant un temps partiel seront réaffectés.
Dispositif de scolarisation enfants de moins de 3 ans (poste vacants)	Entretien avec l'IEN CT pré- élémentaire et avis de la commission départementale	Avis de l'IEN de la circonscription du poste occupé en 2020-2021	
Poste appui pédagogique aux enfants du voyage	Avis de la commission départementale	Avis de l'IEN de la circonscription du poste occupé en 2020-2021	Les enseignants nommés sur ce type de poste peuvent être amenés à exercer provisoirement à temps plein ou partiel sur une autre école de la circonscription, voire d'une circonscription proche.
Poste de Direction (autre liste d'aptitude) ou d'Adjoint à l'école primaire des Bourseaux de Saint Ouen l'aumône	Prise de contact obligatoire pour entretien avec l'IEN de la circonscription demandée avant le 9 avril 2021		Information sur les spécificités du projet d'école
Chargé d'école			Les enseignants nommés sur un poste de chargé d'école et obtenant un temps partiel seront réaffectés.
Titulaires de Secteur			Les enseignants affectés sur ces postes à titre définitif (titulaires sur 1 circonscription) seront réaffectés pour l'année scolaire sur un ou plusieurs supports de la circonscription.
Remplaçant			Les enseignants nommés sur un poste de remplaçant et obtenant un temps partiel seront réaffectés.